SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Identificateur du produit/Nom commercial:

NETTOYANT POUR SALLE DE BAIN-TUILES, BAIGNOIRE ET

CUVETTE, CONCENTRÉ, Citron

Autres moyens d'identification BULE

Usage du produit/Description: Nettoyant concentré pour salle de bains : tuiles, baignoire et cuvette

Restrictions d'utilisations

Pour usage industriel, institutionnel et établissements alimentaires

seulement.

Identificateur du fournisseur initial : Chemotec (PM) Inc.

8820 Place Ray Lawson

Anjou, Québec, Canada H1J 1Z2

Téléphone: (514) 729-6321; 1-800-729-6321

Numéro de téléphone à composer en cas

d'urgence seulement:

(613) 996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2a Classification du produit selon le SIMDUT 2015- SGH (Globally Harmonized System):

Ce produit est classé Irritation cutanée catégorie 2 et Irritation des yeux catégorie 2

2b Éléments d'étiquetage



Conseils de prudence :

Se laver soigneusement les mains après manipulation. Porter un équipement de protection des yeux. Porter des gants de caoutchouc.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer. Si l'irritation des veux persiste : Demander un avis médical.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée :

Demander un avis médical. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Mention d'avertissement

Attention.

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée.

SECTION 3 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients No. CAS % CLASSIFICATION GHS

(poids)

Alcool éthoxylé 68991-48-0 10-30 Irritation oculaire catégorie 2

Acide citrique 77-92-9 10-20 Irritation oculaire catégorie 2;

Irritation cutanée catégorie 2

Les concentrations réelles constituent un secret commercial.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

4.a Description des premiers soins :

Contact oculaire:

YEUX: Rincer abondamment avec de l'eau après le contact. Obtenir un avis médical si l'irritation persiste.

Contact cutané:

PEAU: Rincer à l'eau. Obtenir un avis médical si de l'irritation se manifeste.

Inhalation:

Aucun effet prévu

Ingestion:

Rincer la bouche. Ne jamais faire boire une personne inconsciente. En cas de malaise obtenir un avis médical.

4.b Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Yeux: Peut causer une irritation, rougeurs, larmoiements, sensation de brûlure.

Peau: Peut causer une irritation.

Inhalation: Aucun effet prévu.

Ingestion: Peut causer une légère irritation, mal de tête, douleur abdominale, de la diarrhée, des nausées et des

vomissements.

4c Mention des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires

Aucune mesure particulière

SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5a Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés :

Eau (si possible, éviter les jets puissants), mousse universelle, produits chimiques secs, dioxyde de carbone. Le produit en lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction déconseillés :

Néant

5b Dangers spécifiques du produit :

Produits de combustion dangereux:

Oxydes de carbone, oxyde d'azote et autres gaz de combustion irritants.

5c Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :

Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:

De la fumée ou des émanations irritantes et toxiques peuvent se produire durant un incendie. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits irritants et toxiques libérés lors de la combustion. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Un jet d'eau dirigé directement sur le produit génère beaucoup de mousse.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6a Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Protection personnelle:

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Assurer une aération et une ventilation suffisante. Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

Utiliser la protection personnelle appropriée (Voir Section 8).

6b Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:

Arrêter la fuite. Pomper le produit dans des contenants pour élimination ou éponger avec une matière absorbante et placer dans un contenant pour élimination. Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau. Attention : le plancher sera très glissant.

6c Précautions environnementales:

Produit biodégradable. Ne pas laisser de grandes quantités de produit s'écouler à l'égout.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7a Procédures de manutention sécuritaire:

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Lorsque utilisé conformément aux indications, pas besoin de mesures particulières.

7b Exigences en matière d'entreposage y compris les incompatibilités:

Garder dans un contenant fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Ne pas entreposer avec de la nourriture. Éviter le gel.

Matériaux spéciaux d'emballage: P/D

Aucune incompatibilité avec la plupart des produits trouvés sur la majorité des lieux de travail.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8a Paramètres de contrôle :

	VALEUR D'EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE (VEMP) au Québec	VALEUR D'EXPOSITION DE COURTE DURÉE (VECD) / PLAFOND au Québec	Notations
Aucun ingrédient			
réglementé			

8b Mesures d'ingénierie:

Non requis.

8c Mesures de protection individuelle

Protection des voies respiratoires:

Non requis pour des applications normales.

Protection de la peau et autre équipement de protection:

Des gants en caoutchouc en cas de possibilité de contact. Des bottes imperméables en cas de grosse fuite. Protection des yeux / du visage:

Non requis pour des applications normales. En cas de possibilité de contact, lunettes de sécurité.

Commentaires sur l'hygiène générale:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique, couleur et odeur: Liquide incolore avec parfum frais

Seuil de l'odeur: P/D

pH: Environ 2.1

Point de fusion/congélation:

Point d'ébullition:

Approximativement 0°C

Approximativement 100 °C

Approximativement 100 °C

Aucun jusqu'à ébullition

Taux d'évaporation (n-BuAc=1) : 0.4 (eau)
Inflammabilité Non applicable
Limite d'inflammabilité inférieure (% par volume) : Sans objet
Limite d'inflammabilité supérieure (% par volume) : Sans objet
Données sur l'explosivité - Sensibilité aux chocs: Non sensible.
Données sur l'explosivité - Sensibilité aux Non sensible.

décharges électrostatiques:

Tension de vapeur : 20 mm Hg (eau)

Densité de vapeur : 0.6 (eau)

Densité relative : 1.06

Solubilité: Miscible dans l' eau

Coefficient de partage n-octanol/eau P/D
Température d'auto-inflammation: P/D
Température de décomposition : P/D

Viscosité: < 100 cps @ 25 °C

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

10a Réactivité :

Pas connue lorsque utilisé selon les recommandations

10b Stabilité chimique:

Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.

10c Risque de réactions dangereuses :

Éviter le contact avec les alcalins forts et les matières comburantes fortes.

10d Conditions à éviter:

Pas de décomposition lorsque utilisé selon les recommandations.

10e Matériaux incompatibles:

Éviter le contact avec les alcalins forts et les matières comburantes fortes.

10f Produits de décomposition dangereux :

Avec les matières comburantes fortes : oxydes de carbone et d'azote. Avec les alcalins forts : chaleur et vapeurs d'eau.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption probables: Yeux et ingestion.

Fiche de données de sécurité: NETTOYANT POUR SALLE DE BAIN-TUILES, BAIGNOIRE ET CUVETTE CONCENTRÉ, Citron

Yeux: Peut causer une irritation, rougeurs, larmoiements, sensation de brûlure.

Peau: Peut causer une irritation.

Inhalation: Aucun effet prévu.

Ingestion: Peut causer une légère irritation, mal de tête, douleur abdominale, de la diarrhée, des nausées et

des vomissements.

Cancérogénicité : Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC comme étant

soupçonné d'être cancérigène.

Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la

reproduction : Négatif dans les tests de mutagénicité Sensibilisation de la peau : Négatif dans les tests de mutagénicité Non sensibilisant selon OECD 406

Sensibilisation des voies respiratoires :P/DMatières synergiques :P/DAutres dangers importants:P/D

Données Estimation de la toxicité aiguë: la DL₅₀ est supérieure à 10,000 mg/kg, (oral, rat); nos

toxicologiques: produits ne sont pas testés sur des animaux.

Total Color Grant Color		
Ingrédients	DL ₅₀ (voie, espèce)	CL ₅₀ # heures (espèce)
Alcool éthoxylé	>2,000 mg/Kg (oral, rat) >2,000 mg/Kg (dermal, rat)	P/D
Acide citrique	8,000 mg/kg (oral, rat)	P/D

Voir Section 3 pour plus de renseignements.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12a Écotoxicité:

TOXICITÉ (Poisson)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool éthoxylé	70.1 mg/L	48H	P/D
Acide citrique	Poissons: 600-800 mg/L	96H	P/D

TOXICITÉ (Daphnia)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool éthoxylé	5.3 mg/L	48H	P/D
Acide citrique	600-800 mg/L	48H	P/D

TOXICITÉ (Algues)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool éthoxylé	Non disponible		
Acide citrique	N. seminulum: EC50 12,000	96H	P/D
_	mg/L		

12b Persistance et biodégradation :

Le produit est biodégradable

12c Potentiel de bioaccumulation :

Ne montre pas de bioaccumulation

12d Mobilité dans le sol :

Non disponible

12e Autres effets nocifs

Aucune information pertinente trouvée

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer selon les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux. Les contenants sont recyclables ou réutilisables.

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada:

Non réglementé.

Numéro UN: S/O
Appellation réglementaire: S/O
Classe de danger : S/O
Groupe d'emballage : S/O
Dangers environnementaux: S/O
Transport en vrac: S/O
Précautions spéciales : S/O

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Au Canada

Renseignements SIMDUT:

Ce produit a été classifié en accord avec les critères du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et cette fiche de données signalétiques (FDS) contient tous les renseignements requis par le RPD.

Classification SIMDUT 2015: Voir section 2a

Information CEPA: Tous les ingrédients se retrouvent sur la LIS

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de révision :

2018-04-16

Références:

- 1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
- 2. Règlement sur la santé et la sécurité du travail du Québec
- 3. International Agency for Research on Cancer Monographs
- 4. The European Chemicals Agency (ECHA) website.

Abréviations:

ACGIH American Conference of Governmental Industrial Hygienists

CAS Chemical Abstract Service

CEPA Canadian Environmental Protection Act

CL Concentration létale

Fiche de données de sécurité: NETTOYANT POUR SALLE DE BAIN-TUILES, BAIGNOIRE ET CUVETTE CONCENTRÉ, Citron

cps Centipoises DL Dose létale

HMIS Hazardous Material Information System HSDB Hazardous Substance Data Bank

IARC International Agency for Research on Cancer

LIS Liste intérieure des substances

NFPA National Fire Protection Association Health

NIOSH National Institute for Occupational Safety and Health

NTP National Toxicology Program (U.S.A.)

OSHA Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)

P/D Pas Disponible

PEL Permissible Exposure Limit

S/O Sans Objet

SIMDUT Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

TLV Threshold Limit Value

Fin de la Fiches de données de sécurité